

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 2 mars 2021

Compte rendu

sous réserve d'approbation par le conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Dominique DIBLANC, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Sabine LEROY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

Absents excusés : Yves MOUREY (pouvoir à Daniel SEGUT), Didier BESSON (pouvoir à Christian NOIR), Dominique DIBLANC (pouvoir à Pascale BERTHET), Christophe FEBVRE (pouvoir à Claude GALLINET).

Secrétaire de séance : Pascale SALET

Secrétaires : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 18h30

1/ Approbation du compte-rendu du 19 01 2021

Aucune remarque. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Comptes Administratifs, Comptes de Gestion, Budgets Primitifs 2021

Le maire présente une diffusion et une explication détaillée des différents comptes et budgets :

Résultats 2020 des comptes :

BUDGET GENERAL

Libellé	fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reportés		277 313.39 €	751 416.04 €		751 416.04 €	277 313.39 €
Opération de l'exercice	565 080.12 €	767 933.08 €	1 125 503.01 €	1 850 332.56 €	1 690 583.13 €	2 618 265.64 €
TOTAUX	565 080.12 €	1 045 246.47 €	1 876 919.05 €	1 850 332.56 €	2 441 999.17 €	2 895 579.03 €
Résultats de clôture		480 166.35 €	26 586.49 €			453 579.86 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Libellé	fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reportés		66 857.91 €	10 248.80 €		10 248.80 €	66 857.91 €
Opération de l'exercice	71 460.29 €	112 702.90 €	56 190.02 €	54 990.33 €	127 650.31 €	167 693.23 €
TOTAUX	71 460.29 €	179 560.81 €	66 438.82 €	54 990.33 €	137 899.11 €	234 551.14 €
Résultats de clôture		108 100.52 €	-11 448.49 €			96 652.03 €

BUDGET COMMERCE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reportés		14 279.33 €	122 419.63 €		122 419.63 €	14 279.33 €
Opération de l'exercice	9 493.38 €	38 668.82 €	146 048.25 €	249 735.83 €	155 541.63 €	288 404.65 €
TOTAUX	9 493.38 €	52 948.15 €	268 467.88 €	249 735.83 €	277 961.26 €	302 683.98 €
Résultats de clôture		43 454.77 €	-18 732.05 €			24 722.72 €

BUDGET LOTISSEMENT DES CHENEVIÈRES

Libellé	fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reportés		13 888.66 €		13 380.34 €	- €	27 269.00 €
Opération de l'exercice	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAUX	- €	13 888.66 €	- €	13 380.34 €	- €	27 269.00 €
Résultats de clôture		13 888.66 €		13 380.34 €		27 269.00 €

POUR à l'unanimité

Budgets 2021 :

BUDGET LOTISSEMENT DES CHENEVIÈRES

Cette année, est prévue la vente des 2 parcelles restantes ; il faut au préalable faire réaliser une étude de sol d'un coût de 1920€. Le budget s'équilibre en :

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 71 498.91 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 65 000.00 €

POUR à l'unanimité

BUDGET COMMERCES

L'inspection du travail exige des vestiaires séparés homme/femme au niveau de la boulangerie. Une modification sera ainsi faite. Les plans sont soumis à l'approbation de l'inspection.

Le budget s'équilibre en :

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 61 722.72 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 54 762.05 €

POUR à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT

Des travaux d'entretien et d'amélioration sont à prévoir sur la STEP de Crançot, les postes de relevage et à la lagune de Granges sur Baume.

Prix de l'eau assainie

Le budget de l'assainissement devant s'équilibrer par ses propres recettes, le maire propose d'augmenter la taxe d'assainissement :

La part fixe passe de 70 à 75€ / an

Le prix au m³ était de 1.83 et sera désormais à 1.91€

Le forfait de la fromagerie de Granges Sur Baume augmente de 412€ à 453.20€ également

Ces taux sont applicables dès le 1^{er} avril 2021

POUR à l'unanimité.

Le budget s'équilibre en :

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 170 664.03 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 106 190.02 €

POUR à l'unanimité

BUDGET GENERAL

La capacité de désendettement de la commune est d'environ 5 ans. Il convient donc de veiller à ne pas trop s'en éloigner.

Il y a beaucoup de travaux à prévoir : salle des associations, salle polyvalente, trottoirs RD471, sécurisation de la traversée de Mirebel avec l'effacement des réseaux, remplacement de lampes à Crançot... Il convient également de se projeter dans l'avenir et prendre en compte de futurs travaux : à étudier la circulation à Granges Sur Baume avec un projet d'aménagement dans la perspective des Grands Sites, poids public et chapelle Saint Claude à Granges sur Baume ; d'autres travaux d'électrification à Mirebel ainsi que la réfection du préau et mur de soutènement derrière la mairie annexe, ainsi qu'une participation aux travaux du château ; la future zone d'activités et la caserne de pompiers à Crançot etc.

Se pose donc la question de l'**Avenir de la maison de Mirebel (maison des docteurs)**

Franck LECOULTRE présente l'état des lieux de cette maison, son histoire depuis 1920 et tous les travaux réalisés dont leurs coûts. Il diagnostique des travaux indispensables tant au niveau du chauffage (chaudière de 1982 en fin de vie) qu'au niveau de l'isolation. Il les estime à environ 90 000€ (chaudière au bois ou granulés performante avec ballons tampons, poêle à bois, isolation par l'extérieur, rénovations diverses...) pour permettre une location dans de bonnes conditions et une pérennité de celle-ci au vu des nouvelles normes exigeantes contenues dans la Loi énergie-climat de 2019. Une estimation pour la vente a été faite par 3 agences.

Le conseil municipal estime qu'un particulier sera plus à même de rénover efficacement cette belle maison au fort potentiel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la vente de cette maison.

Dans un premier temps, la commune se charge elle-même de la vente avant de passer par une agence.

Prix de vente décidé : 175 000 € net

Il convient de faire réaliser les diagnostics nécessaires et un bornage pour la partie côté rue.

POUR à l'unanimité

Le budget s'équilibre en :

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 205 113.16 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 1 344 903.42 €

POUR à l'unanimité

3/ Taux des taxes

Le maire précise que le taux de taxe foncière sera recalculé par le centre des impôts du fait de la suppression de la taxe d'habitation (soit environ 100 000 € pour l'ensemble des habitants qui sont déjà dégrévés ou qui le seront progressivement).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le taux des taxes foncières de 5%. Les taux exacts seront communiqués par les services des impôts.

POUR 11 ; CONTRE 1 ; Abstentions 5

4/ SIDEC : éclairage parking communal Crancot-Hauteroche

L'éclairage du parking communal va être modifié pour passage en LED.

Coût total des travaux : 3000€

Reste à charge : 1500€ pour la commune après subvention accordée dans le cadre de la réfection des réseaux anciens

POUR à l'unanimité

5/ Vente parcelle AB447 Crancot-Hauteroche

Lors du conseil municipal du 08/09/2020, il avait été décidé la vente de la parcelle AB447 à M. et Mme Joël LACROIX. Il convient de reprendre la délibération en précisant cette vente à la SCI TEQUILA.

POUR à l'unanimité

6/ Emplacement du camion pizza à Crancot-Hauteroche

Changement de propriétaire du camion pizza qui vient actuellement le vendredi soir.

Le nouveau pizzaiolo souhaiterait également venir le mardi soir. Le conseil municipal autorise et donne ce droit de place les mardis et vendredis soir.

Nouveau tarif de droit de place : 400€ / an

POUR 16, abstention 1

7/ Questions et informations diverses

. Problème d'évacuation d'eaux pluviales devant les commerces

. Le panneau de l'impasse devant les commerces sera déplacé à l'entrée du lotissement pour une meilleure visibilité

. Des incivilités ont été constatées à Crancot (ouverture du robinet d'eau aux vestiaires du stade entraînant une inondation des vestiaires) et à Granges sur Baume (ouverture des WC forcée entraînant dégâts et nécessité de nettoyer). Il convient donc que chaque conseiller ou habitant qui constate de telles anomalies les signalent au plus tôt en mairie.

Le prochain Conseil Municipal est programmé le mardi 23 mars 2021 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30